

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL625

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 24

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« exécutif »

les mots :

« organe dirigeant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.